

Date d'émission Aucune donnée
disponible

Date de révision 05-nov.-2015

Numéro de révision 2



Le fournisseur identifié ci-dessous a produit cette FDS à l'aide du modèle de FDS de l'UL. UL n'a pas testé, certifié ou approuvé la substance décrite dans cette FDS et tous les renseignements contenus dans cette FDS sont fournis par le fournisseur ou ont été reproduits à partir de sources de données réglementaires accessibles au public. UL ne fait aucune représentation ou garantie au sujet de la complétude ou de la précision des renseignements contenus dans cette FDS et rejette toute responsabilité relativement à l'utilisation de ces renseignements ou de la substance décrite dans cette FDS. La disposition, l'apparence et le format de cette FS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit **PURPLE K DRY CHEMICAL**

Autres moyens d'identification

Synonymes **POTASSIUM BICARBONATE, KDC, PK**

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée
Suppression des incendies

Utilisations contre-indiquées **Médical non pour la consommation de drogues humaine ou animale**

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom du fournisseur **STEEL FIRE EQUIPMENT LTD.**

Adresse du fournisseur
**150 SUPERIOR BLVD
MISSISSAUGA
Ontario
L5T 2L2
CA**

Numéro de téléphone du fournisseur
Phone:9055641500
Fax:9055640008

Courriel du fournisseur **sales@steelfire.com**

Numéro d'appel d'urgence

Téléphone d'urgence de l'entreprise **CANUTEC – 613 – 996 – 6666 OR *666 ON A CELL PHONE**

2. IDENTIFICATION DES DANGERS




Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200).

Cancérogénicité	Catégorie 2
-----------------	-------------

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence**Vue d'ensemble des procédures d'urgence**

Mot indicateur	Avertissement	
Mentions de danger Susceptible de provoquer le cancer		
		
Aspect Lavande	État physique Poudre(s) Solide	Odeur Inodore

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Toxicité inconnue

99 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

Autres informations

Aucun renseignement disponible

Interactions avec d'autres produits chimiques

Aucun renseignement disponible.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Synonymes

POTASSIUM BICARBONATE, KDC, PK.

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Attapulгите	12174-11-7	1 - 5	*
Mica	12001-26-2	1 - 5	*
Noir de carbone	1333-86-4	0.1 - 1	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Contact avec les yeux

Rincer à fond avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec la peau

Laver à l'eau et au savon.

Inhalation

Déplacer à l'air frais.

Ingestion

Rincer la bouche immédiatement et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes et effets les plus importants

Aucun renseignement disponible.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés

AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Dangers spécifiques du produit

Aucun renseignement disponible.

Code de prévention des incendies uniforme	POUSSIÈRE/POUDRE COMBUSTIBLE
--	------------------------------

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx).

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs	Non.
------------------------------	------

Sensibilité aux décharges électrostatiques	Non.
---	------

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
---------------------------------	--

Autres informations	Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.
----------------------------	--

Précautions environnementales

Précautions environnementales	Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.
--------------------------------------	--

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
--------------------------------	--

Méthodes de nettoyage	Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.
------------------------------	--

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manutention Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposage Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder/entreposer dans le contenant d'origine seulement. Tenir à l'écart de la chaleur.

Produits incompatibles Agents oxydants forts. Acides forts.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Attapulгите 12174-11-7	TWA: 1 mg/m ³ respirable fraction	-	
Mica 12001-26-2	TWA: 3 mg/m ³	TWA: 20 mppcf (<1% cristalline silica) 3 mg/m ³ (vacated)	IDLH: 1500 mg/m ³ containing <1% quartz TWA: 3 mg/m ³ respirable dust
Noir de carbone 1333-86-4	TWA: 3 mg/m ³ inhalable fraction	TWA: 3.5 mg/m ³ (vacated) TWA: 3.5 mg/m ³	IDLH: 1750 mg/m ³ TWA: 3.5 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³ Carbon black in presence of Polycyclic aromatic hydrocarbons PAH

ACGIH TLV: American Conference of Governmental Industrial Hygienists - Threshold Limit Value (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - valeur limite d'exposition) OSHA PEL: Occupational Safety and Health Administration - Permissible Exposure Limits (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle - limites d'exposition admissibles) NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires. Masque antipoussières efficace.

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique	Poudre(s), Solide	Odeur	Inodore
Aspect	Lavande	Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible
Couleur	Aucun renseignement disponible		

Propriété	Valeurs	Remarques	Méthode
pH	9-10 for 10% solution	Aucun connu	
Point de fusion / congélation	100-120 °C	Aucun connu	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Limites d'inflammabilité dans l'air			
Limite supérieure d'inflammabilité	Not flammable		
Limite inférieure d'inflammabilité	Not flammable		
Pression de vapeur	<1 mmHg	Aucun connu	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Densité	Approx. 2.17	Aucun connu	
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau	Aucun connu	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Température de décomposition	100-120 C (KHCO3)	Aucun connu	
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible		
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible		

Autres informations

Point de ramollissement	Aucune donnée disponible
Teneur en COV (%)	Aucune donnée disponible
Dimension de particules	Aucune donnée disponible
Distribution granulométrique	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Matières incompatibles. Protéger de l'humidité.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts. Acides forts.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx). Oxydes de potassium.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Contact avec les yeux	Un contact avec les yeux peut causer une irritation.
Contact avec la peau	Peut causer une irritation.
Ingestion	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Noir de carbone 1333-86-4	> 15400 mg/kg (Rat)	> 3 g/kg (Rabbit)	-

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucun renseignement disponible.

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Attapulgite 12174-11-7		Group 2B Group 3		X
Noir de carbone 1333-86-4	A3	Group 2B		X

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Toxicité chronique

Contient un carcinogène connu ou suspecté. L'attapulgite (fibres de palygorskite) est un silicate double d'aluminium et de magnésium hydraté. Les longues fibres (> 5 µm) de palygorskite (attapulgite) sont peut-être cancérogènes pour l'homme (groupe 2B). Les courtes fibres (< 5 µm) de palygorskite (attapulgite) sont inclassables quant à leur cancérogénicité pour l'homme (Groupe 3). Le noir de carbone a été classé par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) comme peut-être cancérogène pour l'homme (groupe 2B) par inhalation.

Effets sur les organes cibles Appareil respiratoire. Yeux. Peau. Tractus gastro-intestinal.

Risque d'aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

Non applicable

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna
Noir de carbone 1333-86-4				24h EC50: > 5600 mg/L

Persistance et dégradabilité

Degrades rapidly in Humid/Wet environment.

Bioaccumulation

Low. Est biotransformation half-life: 0.012 days

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination	Sous sa forme commerciale, ce produit n'est pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Ce produit pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou mis en contact avec un déchet dangereux, si des apports chimiques sont effectués à ce produit ou si le produit est traité ou altéré autrement. Consultez le règlement 40 CFR 261 pour vérifier si le produit altéré est un déchet dangereux. Consultez les règlements fédéraux, régionaux ou locaux pour des exigences supplémentaires.
Emballages contaminés	Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<u>DOT</u> Nom officiel d'expédition Classe de danger	NON RÉGLEMENTÉ NON REGULATED N/A
<u>TDG</u>	Non réglementé
<u>MEX</u>	Non réglementé
<u>ICAO</u>	Non réglementé
<u>IATA</u> Nom officiel d'expédition Classe de danger	Non réglementé NON REGULATED N/A
<u>IMDG/IMO</u> Classe de danger	Non réglementé N/A
<u>RID</u>	Non réglementé
<u>ADR</u>	Non réglementé
<u>ADN</u>	Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
DSL	Tous les composés sont inscrits à la LIS ou la LES.

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux États-Unis



SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65.

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Attapulgite - 12174-11-7	Carcinogène
Noir de carbone - 1333-86-4	Carcinogène

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Rhode Island	Illinois
Mica 12001-26-2	X	X	X		
Noir de carbone 1333-86-4	X	X	X		X
Pigment blue 15 147-14-8			X	X	

Règlements internationaux**Mexique****Limites nationales d'exposition en milieu de travail**

Composant	État cancérogène	Limites d'exposition
Mica 12001-26-2 (1 - 5)		Mexico: TWA= 3 mg/m ³
Noir de carbone 1333-86-4 (0.1 - 1)		Mexico: TWA 3.5 mg/m ³ Mexico: STEL 7 mg/m ³

Mexique - Limites d'exposition en milieu de travail - Substances cancérogènes

Canada**Classe de dangers du SIMDUT**

Non déterminé

16. AUTRES INFORMATIONS

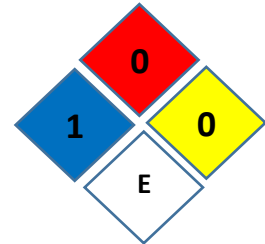
<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
<u>HMS</u>	Risques pour la santé 1*	Inflammabilité 0	Danger physique 0	Protection individuelle X

Légende Étoile des risques chroniques * = Danger chronique pour la santé

Préparée par Bonne gestion des produits
23 British American Blvd.
Latham, NY 12110
1 800 572-6501

Date de révision 05-nov.-2015

Note de révision Aucun renseignement disponible



Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche signalétique